



DU 1^{er} NOVEMBRE AU 3 JANVIER 2022

TENTEZ VOTRE CHANCE !

ENVOYEZ LE MOT « FACOM »
PAR SMS AU 32321

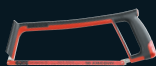
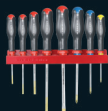
VOUS RECEVEZ INSTANTANÉMENT
LE POURCENTAGE REMBOURSÉ

JUSQU'À
100%
REMBOURSÉS

40%

70%

MINIMUM DE
REMBOURSEMENT **10%**



PARTICIPATION ET MODALITÉS SUR offres-facom.fr

OPÉRATION VALABLE DU 1^{er} NOVEMBRE AU 3 JANVIER 2022

Pour participer au jeu SMS, et tenter de gagner une offre de remboursement mise en jeu, vous devez :

ÉTAPE 1

- 1 ENVOYEZ** par sms le mot « **FACOM** » au 32321 (coût d'un SMS selon opérateur) entre le 01/11/2021 et le 03/01/2022.
- 2 RECEVEZ** instantanément un code unique avec le pourcentage de remboursement.
- 3 CONFIRMEZ** votre participation par sms dans un **délai de 48h** en indiquant vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse postale, téléphone et adresse e-mail).
- 4 ACHETEZ** entre le 01/11/2021 et le 03/01/2022 un produit Facom (hors servantes d'ateliers) dans un point de vente participant à l'opération* (pour un minimum d'achat de 50€).

ÉTAPE 2 : <https://offres-facom.fr>

- 1 RENDEZ-VOUS** sur le site dédié à l'offre <https://offres-facom.fr>, et **CLIQUEZ** sur l'offre concernée dans les 15 jours calendaires suivant la date de vos achats (soit au plus tard le 18/01/2022 pour un achat réalisé le 03/01/2022) et **COMPLÉTEZ** le formulaire de participation.
- 2 TÉLÉCHARGEZ** les preuves d'achat suivantes :
 - Le scan ou la photo de l'original du ticket de caisse (ou de la facture) sur lequel devront être impérativement entourés l'enseigne, la date d'achat, le(s) libellé(s) et le(s) montant(s) de(s) l'article(s) concerné(s). **Si ces informations ne sont pas clairement entourées, votre participation sera nulle et ne pourra être traitée.**
 - Le scan ou la photo du (des) code(s)-barres à 13 chiffres original (aux), découpé(s) sur l'emballage de votre ou vos produits.
 - Votre IBAN-BIC
- 3 VALIDEZ VOTRE DOSSIER DE PARTICIPATION**
- 4 RECEVEZ** votre remboursement gagné (pour un minimum d'achat de 50€ et dans la limite d'un remboursement de 550€) dans un délai de 8 à 10 semaines environ à réception de votre dossier complet et conforme.

*Liste des magasins participants sur <https://offres-facom.fr>. Date limite des réclamations : 18/03/2022.

VOIR MODALITÉS SUR offres-facom.fr

EXTRAIT DE RÈGLEMENT :

ARTICLE 4 – DOTATIONS

Sont mis en jeu :

- 10 offres de remboursement d'une valeur de 100%
- 30 offres de remboursement d'une valeur de 70%
- 130 offres de remboursement d'une valeur de 40%
- Pour tous les autres participants, une offre de remboursement d'une valeur de 10% [...]

ARTICLE 5 – DÉTERMINATION DU/DES GAGNANT(S)

Le participant découvre immédiatement si sa participation coïncide avec un instant gagnant ou non. Le Jeu fonctionne sur le principe d'instant gagnants ouverts. Un instant gagnant est défini par une date et une heure ; à ce moment

précis un remboursement est mis en Jeu. L'instant gagnant est dit «ouvert» lorsque le remboursement reste en Jeu jusqu'à ce qu'une personne participe et remporte ainsi le remboursement. Tant que le remboursement n'est pas gagné, il reste en Jeu jusqu'à ce qu'un participant le remporte.

ARTICLE 6 – ATTRIBUTION DES LOTS

Les gagnants recevront leur remboursement par virement bancaire dans un délai de 8 à 10 semaines environ à réception de leur dossier complet et conforme. Offre réservée aux particuliers majeurs résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) DROM COM inclus et limitée à une demande par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même IBAN-BIC).

Pour toute réclamation concernant votre participation, merci de contacter le : 01 70 91 11 71